



RESULTAT DU VOTE
Nombre de votants : 24
Voix favorables : 17
Voix défavorables : 1
Abstentions : 6

CONSEIL DES ETUDES ET DE LA VIE ETUDIANTE

Séance du 28/01/2025

DELIBERATION
n° CEVE – 2025 – 04

portant avis relatif à l'appel à projet TIRIS Minor Programs 2025 – MODET (Monde en/de transitions)

Vu le code de l'éducation,

Vu le décret n°2022-1536 du 8 décembre 2022 portant création de l'Université Toulouse Capitole,

Vu les statuts de l'Université Toulouse Capitole, notamment l'article 14.III,

Le conseil des études et de la vie étudiante après en avoir délibéré, rend l'avis suivant :

Considérant l'aspect pédagogique du projet MODET, le conseil des études rend un avis favorable au dossier de candidature d'appel à projet TIRIS Minor Programs 2025 « Monde en/de transitions » (MODET).

Considérant le montage financier et organisationnel, l'absence de frais de gestion (dépenses de masse salariale) ou leur faiblesse (frais de fonctionnement) du projet MODET, le conseil des études et de la vie étudiante rend un avis défavorable au dossier de candidature d'appel à projet TIRIS Minor Programs 2025 « Monde en/de transitions » (MODET) sur sa soutenabilité financière.

Le président du conseil des études et de la vie étudiante,

Pour le Président, et par délégation
La Directrice Générale des Services Adjointe
de l'Université Toulouse Capitole

Agnès ALALVARDE



ANNEXES :

MODET_TIRIS_candidature_2024
Avis UFRAC sur MODET